



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25073017

Déposé / Reçu le

03 JUN 2025

Greffé
au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0420 673 558

Nom

(en entier) : BUSINESS TO BUSINESS

(en abrégé) :

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : Avenue d'Italie 40 Boîte 1 1050 Ixelles

Objet de l'acte : Démission-Nomination-Transfert du siège social-Transfert des parts sociales

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des Associés
tenue au siège social en date du 22/05/2025.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel Tordeur.

Le président déclare et l'assemblée constate que tous les associés représentant la majorité du capital social sont présents ou représentés et qu'il n'est donc pas nécessaire de justifier des convocations à la réunion de ce jour, l'assemblée étant en nombre pour délibérer et voter valablement sur les divers points de l'ordre du jour.

La séance est ouverte à 15 heures. Le président donne lecture de l'ordre du jour.

Répartition des parts sociales :

Michel TORDEUR – 90% des parts sociales

Julien DUHAUT – 10% des parts sociales

Ordre du jour

- Démission des administrateurs
- Nomination d'un administrateur
- Transfert du siège social
- Transfert des parts sociales

Délibérations-résolutions

Après discussion, l'assemblée à l'unanimité des voix:

Accepte la démission de Monsieur Michel TORDEUR de son poste d'administrateur et d'administrateur délégué à partir de ce jour. Il lui est donné entière décharge pour son mandat écoulé.

Accepte la démission de Monsieur Julien DUHAUT de son poste d'administrateur à partir de ce jour. Il lui est donné entière décharge pour son mandat écoulé.

Accepte le transfert de siège social de l'Avenue d'Italie 40 Boîte 1 à 1050 Ixelles vers Rue Théodore Verhaegen 70 à 1060 Saint-Gilles à partir de ce jour.

Accepte le transfert des 90% des parts sociales de Monsieur Michel TORDEUR vers Monsieur Bruno GILLES.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge

Accepte le transfert des 10% des parts sociales de Monsieur Julien DUHAUT vers Monsieur Bruno GILLES

Nouvelle répartition des parts :

Bruno GILLES – 100% des parts sociales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se clôture à 15H30

Michel TORDEUR
Administrateur et actionnaire sortant
Par procuration, Bruno GILLES

Julien DUHAUT
Administrateur et actionnaire sortant
Par procuration, Bruno GILLES

Bruno GILLES
Administrateur et actionnaire entrant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/06/2025 - Annexes du Moniteur belge